

N° 1264 /AIRP

Abidjan, le 15.06.2022

**AVIS D'ARRÊT DE COMMERCIALISATION DE  
CELIPROPOL BIOGARAN 200 MG Comprimé Pelliculé,  
Boîte de 28**

**A l'attention des professionnels de santé**

Les laboratoires Biogaran, en accord avec l'Autorité Ivoirienne de Régulation Pharmaceutique, procèdent pour des raisons commerciales, à l'arrêt de la commercialisation de leur spécialité **CELIPROPOL BIOGARAN 200 MG Comprimé Pelliculé, Boîte de 28.**

Par conséquent, l'attestation de visa d'enregistrement **N° E-2021-0009** du 1<sup>er</sup> janvier 2021, **est abrogée.**

**Les quantités disponibles sur le territoire ivoirien, à la date de signature du présent avis, seront commercialisées jusqu'à épuisement des stocks.**



  
**Dr Assane COULIBALY**

**Ampliations :**

- Cabinet du Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle
- Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens (CNOP) (pour diffusion)
- Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) (pour diffusion)
- Union des Pharmaciens Privés (pour diffusion)
- Syndicat des Médecins Privés (pour diffusion)
- SYNACASS-CI (pour diffusion)
- Grossistes - Répartiteurs (pour diffusion)
- Comité National de Lutte contre la Contrefaçon (CNLC)
- Conseil National de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes (CNOCD)
- Les laboratoires Biogaran